

AVIS SUR LE BUDGET PRIMITIF DU CONSEIL REGIONAL 2009 ASSEMBLEE PLENIERE CESR DU 13 JANVIER 2009

INTERVENTION DU GROUPE CGT : Jean-François AGRAIN

Le budget primitif de notre Région s'est construit dans un contexte de crise économique, au dire de certains spécialistes la plus grave depuis 1929.

Pour y faire face, les gouvernements n'ont pas hésité à engager des sommes faramineuses pour tenter de sauver un système qui s'avère de jour en jour plus pernicieux. Les beaux discours tenus depuis quelques années sur la nécessité pour les européens de ne pas dépasser 3% du PIB en matière de déficit public (critères de Maëstricht oblige), les plus récentes affirmations sur les caisses vides de l'Etat français, tout cela vole en éclat dès lors qu'il faut sauver l'économie libérale. Cependant pour beaucoup de citoyens français, européens ou autres, un sentiment de malaise se fait jour et grandit. Où passent ces milliers de milliards ? Qui contrôle quoi ? Où sont les responsables ? Beaucoup de questions et bien peu de réponses.

Notre avis sur le BP 2009 au chapitre « analyse générale du budget régional » indique, je cite : « depuis le milieu de l'année 2008, la situation économique ne cesse de se dégrader. Les premières conséquences sont une détérioration de l'activité économique et de la situation de l'emploi (baisse de l'emploi salarié et hausse du nombre des demandeurs d'emploi, mise en chômage partiel, licenciements, baisse du pouvoir d'achat des ménages.) Concernant la baisse du pouvoir d'achat, il est à noter que le plan de relance du président de la république, ne propose rien en la matière. Chacun sait pourtant que sans pouvoir d'achat il n'y a pas de consommation et donc pas de croissance.

Nous constatons de même que le gouvernement a trouvé 26 milliards pour la relance économique mais n'en consacre aucun au développement et au maintien des services publics alors que les besoins sont criants, que ce soit dans la santé, dans l'éducation pour ne parler que de ceux qui sont sous le feu de l'actualité. En clair, les besoins sociaux augmentent et l'Etat se désengage. Les collectivités territoriales ont le soin et non le choix de financer à sa place.

Les conséquences d'une telle politique se traduisent dans le BP 2009 par une baisse des crédits pour affectation dans 3 des 4 grandes prérogatives du Conseil Régional, ce que la CGT déplore. Seul le transport ferroviaire voit ses crédits en hausse non négligeable. S'il faut voir là l'engagement déterminé de la Région, il ne faut toute fois pas oublier qu'une part non négligeable de ces crédits vient pallier là aussi au désengagement de l'Etat en matière d'infrastructure.

Dans la période difficile que nous traversons, il existe chez certains acteurs économiques, un penchant naturel et contradictoire à inciter la région à augmenter ses crédits pour répondre aux difficultés économiques du moment, tout en diminuant les taux d'imposition et notamment la contribution des entreprises. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à conseiller à la Région d'augmenter le recours à l'emprunt. Pour la CGT les choix arrêtés dans le BP sont raisonnables. La hausse des prélèvements et somme toute modérée et l'emprunt réservé aux investissements structurants.

Toute fois, il y a urgence à revoir la fiscalité régionale. Celle-ci construite essentiellement sur de l'imposition indirecte est source d'inégalité criante. Nous réaffirmons que la fiscalité des collectivités territoriales doit intégrer les critères de ressources des revenus du contribuable ainsi que les principes de progressivité.

Pour en revenir aux engagements de la Région alloués à l'action économique, nous constatons une baisse du budget par rapport à 2008 et alertons le Conseil Régional sur la nécessité de maintenir le soutien aux entreprises afin de préserver et développer l'emploi. Nous rappelons que le SRDE a acté le principe de conditionnalité des aides aux entreprises, il nous semble que dans la période, il est nécessaire d'élargir la commission de contrôle des aides en y intégrant le CESR. Dans le même esprit, le contrôle et l'intervention des salariés dans la conduite économique des entreprises doit être renforcés. Le récent scandale de l'entreprise Molex nous conforte dans notre revendication.

En conclusion, consciente du climat économique fortement dégradé qui influe sur le BP 2009, la CGT partage l'essentiel de l'avis du CESR et le votera.